



FEDERATION  
DES SOCIETES D'HISTOIRE  
ET D'ARCHEOLOGIE D'ALSACE  
[www.alsace-histoire.org](http://www.alsace-histoire.org)

Strasbourg, le 25 mai 2020

M. Pierre Gross, maire de Geudertheim, Mmes et M. M. les adjoints, Mmes et M.M. les  
conseillers municipaux,

Je vous écris cette lettre, au nom de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace. Je suis désagréablement surpris par la décision vous avez prise en ce qui concerne la maison GREDER, datant de 1662. Sa démolition défigure votre commune du point de vue architectural et patrimonial. C'est une des rares maisons du XVIIème siècle qui subsiste encore dans votre village et même une des plus anciennes de la Basse Zorn. C'est une maison à colombages sur trois travées, qui a résisté à l'usure du temps. Sa structure est saine et elle a été habitée jusqu'au début du XXIème siècle, après quelques aménagements effectués par le propriétaire. Elle se caractérise par une originalité. En effet, il y a une double inscription de sa date de construction : une 1ère figure au 1er étage au milieu du pignon et une seconde est gravée sur le poteau cornier côté cour (ce qui est inhabituel, car la plupart des inscriptions se trouvent su côté rue).

Vous avez préempté cette maison pour faire une extension du groupe scolaire. C'est un projet louable et utile, qui aurait pu se réaliser par l'aménagement intérieur et son utilisation pour des fins pédagogiques. Vous avez choisi une construction moderne qui fera table rase de cette demeure multiséculaire. Cela ne cadre pas avec le bâti de votre commune. De plus, ce nouvel ensemble risque de subsister moins longtemps que la maison Greder. Si l'on veut faire disparaître les témoins du passé, l'on renonce à ses racines et l'on oblitère l'avenir.

Je ne sais pas, si je peux infléchir votre position. Les statuts de notre Fédération nous incitent à préserver et à sauvegarder la patrimoine.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Le président de la FSHAA,  
Jean-Georges GUTH

N.B. Copie envoyée à M. Frédéric BIERRY, président du Conseil départemental du Bas-Rhin  
à M. Denis Elbel, vice-président de l'ASM  
aux DNA